

Brèves d'ATTAC du Pays Malouin

Janvier 2011

Mouvement d'éducation populaire orienté vers
l'action, parce qu'un autre monde est possible et nécessaire.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

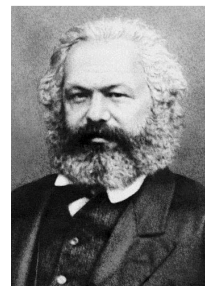
Conférence-débat

Mercredi 12 janvier 2011 à 20h 30 à la MDA

Hannah Arendt : un message de liberté

Avec Annie Coll

Philosophe, auteure de « Le très possible communisme »



La pensée d'Hannah Arendt est précieuse aujourd'hui pour tous ceux qui n'ont pas renoncé à la liberté. Cette philosophe singulière ne voulait donner de leçons à personne mais son oeuvre est quand même porteuse d'un message.

Le seul moyen, selon elle, de ne pas retomber dans les sombres temps du totalitarisme est de rendre à la politique la place qu'elle devrait occuper dans nos vies. La politique représente le plus haut niveau de la liberté humaine, il faut savoir dire non, il faut savoir s'organiser lorsqu'une loi unique ravage tout sur son passage.

Et si, après la loi de la nature brandie par les nazis, la loi du Parti brandie par les staliniens, nous étions placés de plus en plus devant la loi unique du profit dont l'implacable logique comptable constituait un nouveau totalitarisme auquel il apparaît impossible d'échapper ?

La politique, selon Hannah Arendt est le moyen le plus élevé pour donner du sens. A condition, bien sûr, qu'elle devienne l'affaire de tous. Ici réside un vigoureux message qui, loin de toute passivité et renoncement, peut au contraire nous aider à imaginer des solutions, afin qu' *un autre monde soit possible*.



Collectif « Stop Paradis fiscaux et judiciaires »

Réunion publique

Vendredi 14 janvier à 18h 30

Amphithéâtre de l'IEP (Sciences Po Rennes) 104, bd de la Duchesse Anne - Rennes
Les paradis fiscaux, obstacles au développement

avec la participation de :

- * Jean Merckaert, CERAS, ancien permanent du CCFD-Terre Solidaire et coordinateur de la plate-forme nationale "paradis fiscaux",
- * Ted Vibert, fondateur de Jersey Democratic Alliance, qui sera accompagné de John Heys, ancien de la R.A.F, et de Maurice Merhet, agriculteur jersiais.

Thèmes de la soirée :

- **En quoi les paradis fiscaux et judiciaires nuisent au développement des peuples, à la démocratie, ici et dans les pays du Sud ?**
- **Est-il possible de s'opposer à la dérégulation qu'ils imposent ? Quelle est la marge de manœuvre des collectivités territoriales ?**

Organisateur: Collectif STOP PFJ 35, composé de : ATTAC (groupes de Rennes et de St Malo/Jersey), CCFD-35, CRIDEV, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, SURVIE 22, SURVIE 35, Terre des Hommes Rennes, Groupe Vie Nouvelle Rennes.

LA GALETTE !

Vendredi 21 janvier de 18h à 20 h à la MDA

L'occasion d'un échange convivial où nous souhaitons recueillir vos avis et propositions sur les activités de notre groupe local, et le bon moment pour adhérer.

Collectif « eau » de St Malo

Le collectif a commencé à faire signer sa pétition sur les marchés de St Malo. **Si vous ne l'avez pas encore fait, venez nous retrouver sur les marchés.** En voici le texte :

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Vous allez faire un choix fondamental dans quelques semaines : déléguer la production et la distribution de l'eau à une société privée ou opter pour une gestion directe par la ville.

L'eau est un bien commun vital qui doit être maîtrisé par la collectivité dans la plus grande transparence.

Le prix de l'eau à Saint-Malo n'a cessé d'augmenter. C'est l'un des plus chers de France, sinon le plus cher.

En outre, la Cour des comptes et les associations de consommateurs ont régulièrement souligné l'opacité des comptes. L'eau ne doit plus être un marché destiné à enrichir les actionnaires de sociétés privées soumises aux aléas boursiers, comme Véolia qui gère l'eau à Saint-Malo depuis 1985. L'argent des usagers doit servir à l'entretien des réseaux et à l'amélioration du service.

Enfin, la reconquête de la qualité de l'eau et la prévention des pollutions passeront par une meilleure maîtrise de la collectivité sur la ressource.

Comme Paris, Grenoble, Montbéliard, Cherbourg, Castres, Rouen, Digne-les-Bains, Tours, Nantes, Angers, Bastia ..., Saint-Malo doit faire le choix de la régie pour la production et la distribution de l'eau.

Début 2011, à l'occasion du vote sur le mode de gestion du service public de l'eau, le conseil municipal de Saint-Malo doit faire le choix d'une régie municipale.

Signé :

ATTAC, Désirs d'avenir (DA), Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA), Parti Communiste Français (PCF), Parti Ouvrier Indépendant (POI), Parti Radical de Gauche (PRG), Parti Socialiste (PS), Saint-Malo A Venir, Union Démocratique Bretonne (UDB)

N'attendez pas février. Car comme dit le proverbe :

« En 2011, j'adhère pour douze mois plutôt qu'onze »

Bulletin d'adhésion 2011

Pour rejoindre ATTAC, envoyer ce bulletin, accompagné d'un chèque bancaire ou postal, à :

- Comité ATTAC du pays malouin
35, rue Ernest Renan
35400 SAINT-MALO

à l'ordre d'ATTAC

- ou à ATTAC
Service adhésion
60732 Ste-Geneviève
cedex - France

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom (en capitales) :

Prénom :

Année de naissance :

Activités (professionnelles et autres) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

mobile :

Adresse électronique :

. J'adhère à ATTAC et verse ma cotisation pour l'année civile 2011 d'un montant de :

13 Euros : de 0 à 450 € ⇒ (Tranche de revenu mensuel)

21 Euros : de 450 à 900 €

35 Euros : de 900 à 1200 €

48 Euros : de 1200 à 1600 €

65 Euros : de 1600 à 2300 €

84 Euros : de 2300 à 3000 €

120 Euros : de 3000 à 4000 €

160 Euros : au-delà de 4000 €

Je ne souhaite pas m'abonner à la revue «Lignes d'ATTAC» et déduis la somme de 12 Euros du montant de mon adhésion.

. J'effectue le règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'ATTAC.

Je souhaite que ces renseignements restent confidentiels et ne soient pas communiqués au comité ATTAC de ma ville.